

Bains de mémoire ! - Les archives Meulanaises (1914-1922)

Les archives Meulanaises (1914-1922)

Les pertes de liberté, les obligations, les interdictions

Patrick Blond, intervenant

Dès les premiers jours, par peur des espions, le gouvernement va imposer des restrictions de circulation avec laissez-passer obligatoire. Les communications téléphoniques et télégraphiques sont contrôlées. L'éclairage privé est restreint. Les bals, les spectacles et les concerts sont interdits...

bains de mémoire

Jeudi 3 mars - 14h30

Adresse

Mairie - Salle du Conseil municipal
10 place Brigitte Gros
78250
Meulan-en-Yvelines
Infos pratiques

Mairie - Salle du Conseil municipal
Entrée libre

Durée 1h30

Contact

Inscription 01 30 90 41 41